

Travaux eau et assainissement

Avis aux habitants de la rue de la Poyat (haut),
Rue Antide JANVIER et place des CARMES



Date estimée de début des travaux : 15 Juillet 2025

La commune de SAINT CLAUDE s'engage à améliorer son réseau assainissement.

Actuellement, vos eaux usées et pluviales étaient mélangées puis dirigées via un réseau dit « unitaire » vers la station d'épuration.

La commune met en place la séparation du réseau d'assainissement du réseau d'eau pluvial de votre rue.



Cela implique la création d'un nouveau réseau dédié exclusivement à la collecte des eaux pluviales des habitations, permettant ainsi une gestion plus efficace de ces eaux qui seront déconnectées de la station d'épuration, favorisant un écoulement naturel vers la rivière.

Le réseau existant sera préservé pour les eaux usées

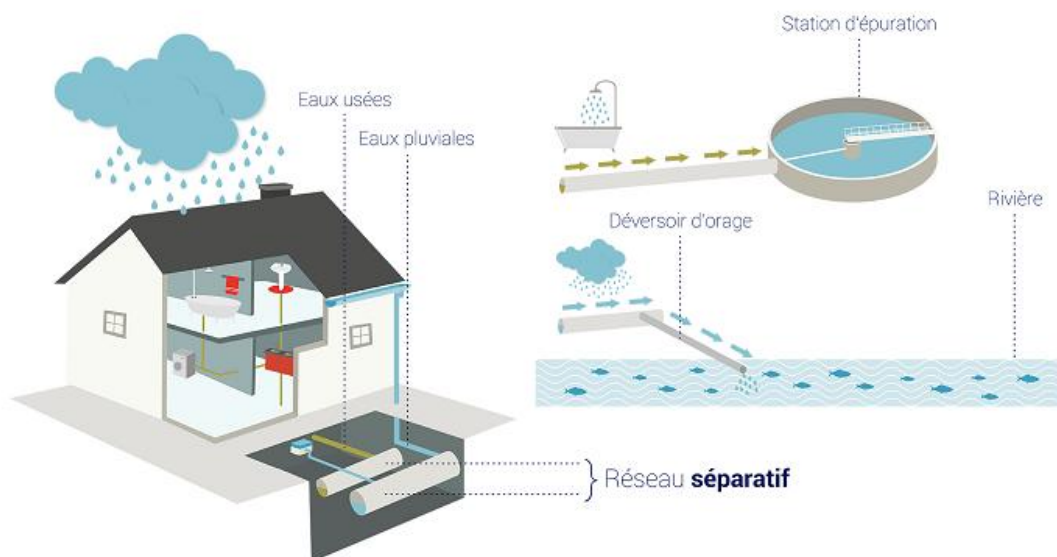


Schéma de principe de la séparation des eaux pluviales et des eaux usées

Ces travaux visent à optimiser le traitement des effluents à la station d'épuration en réduisant la présence d'eaux claires (comme les eaux pluviales). En améliorant la gestion de ces eaux, nous favorisons un fonctionnement plus efficace de l'installation, ce qui contribuera à une réduction de la consommation électrique. De plus, ces améliorations permettront de prévenir les déversements d'eaux usées dans le milieu naturel lors des périodes de pluie.

Cette modernisation engendre des travaux sur votre parcelle, il vous appartient de séparer vos eaux usées de vos eaux pluviales et de connecter vos eaux pluviales au nouveau réseau.

Si vous possédez une fosse septique ou toutes eaux elle devra être supprimée.

Nous vous invitons à faire procéder à votre raccordement en même temps que le chantier qui va débuter, soit par l'entreprise chargée de ce dernier par accord séparé avec elle ou par toute autre entreprise de votre choix, les frais vous incombant bien sûr dans les deux cas, mais beaucoup plus faibles, car moins de travail, si vous profitez de la période des travaux dans la rue.

Nous vous rappelons que ce raccordement est obligatoire.

Des réunions avec les habitants et le service eau et assainissement de la ville seront organisées régulièrement sur place.

Nous sommes convaincus que vous saisissez les nombreux enjeux liés à la mise en conformité de vos branchements, qui sont essentiels pour assurer le bon fonctionnement des ouvrages publics d'assainissement, ainsi que pour garantir la salubrité et la protection de l'environnement.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à joindre Mme Tiphaine PARNISARI services techniques de la ville de SAINT-CLAUDE par téléphone au : 06 99 15 92 65

Ou mail service.eauetassainissement@mairie-saint-claude.fr

Ou de consulter notre site internet : www.saint-claude.fr/vie-citoyenne/environnement/eau-assainissement